

8^{ème} CONFERENCE PERMANENTE DE L'AUDIOVISUEL MEDITERRANEEN

Thessalonique 28 – 31 mars 2001

RESOLUTION FINALE APPROUVEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale des membres actifs participant à la VIII^{ème} Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen placée sous le thème : "Identités Méditerranéennes : les enjeux et la responsabilité des médias", qui s'est déroulée à Thessalonique du 28 au 31 mars 2001, a connu un temps fort en la présence de Monsieur Romano Prodi, Président de la Commission Européenne, qui avait tenu à s'adresser aux professionnels de l'industrie audiovisuelle et cinématographique euro méditerranéenne.

L'Assemblée Générale :

- ◆ **Exprime** sa profonde inquiétude face au blocage actuel du Processus de Barcelone comme l'avaient constaté les Ministres des Affaires Etrangères à Feira en juin 2000 et à Nice en novembre de la même année. Cette situation handicape fortement l'application et l'évolution attendues des mécanismes de soutien financier et réglementaire prévus dans le secteur audiovisuel et cinématographique.
- ◆ **Réaffirme** que la relance du Partenariat Euroméditerranéen ne sera possible que par l'étroite association des représentants de la Société civile à l'action des gouvernants et des gestionnaires institutionnels.
- ◆ **Réaffirme**, dans le cadre de cette action concertée, le rôle et la responsabilité des médias qui seuls peuvent sensibiliser les opinions publiques euroméditerranéennes, sans l'adhésion desquelles tout rapprochement culturel, tout plan de rééquilibrage économique et social, toute recherche d'une paix juste et équitable seraient impossibles.
- ◆ **Exprime** sa conviction que la diversité des identités méditerranéennes qui a pu être source de conflits reste l'atout premier du monde méditerranéen à qui son Histoire et sa Mémoire doivent être restituées sur les deux rives de sa mer commune.
- ◆ **Appelle** à l'organisation, dans les meilleurs délais, de conférences internationales thématiques ciblées qui, à l'instar et au delà de celle de Rabat, permettraient de déboucher sur des schémas d'action pratiques et opérationnels,.

◆ **Prend** l'engagement de renforcer ses activités en les concentrant sur les 3 axes prioritaires, d'égale importance, identifiés par la VII^{ème} Conférence de Casablanca : Formation professionnelle, Echanges d'informations et Circulation des œuvres audiovisuelles.

L'Assemblée Générale a approuvé les schémas de résolution présentés par les Commissions d'études spécialisées et les Groupes ad hoc.

Elle a par ailleurs tenu à mettre en exergue quelques uns des constats établis et des recommandations émises par les susdites Commissions :

◆ **Coproduction TV**

- Vitale nécessité de la mise en place d'un fonds de soutien communautaire à la production audiovisuelle répondant aux attentes et aux besoins des professionnels. Ce fonds doit impérativement inclure les 12 Pays partenaires des rives sud de la Méditerranée.
- Renforcement de la protection des auteurs et des ayants droit.

◆ **Magazines TV**

- Satisfaction quant à l'élargissement de la diffusion du magazine Mediterraneo, coproduit par France Télévision, la RTVV (Valencia) et la RAI.
- Lancement d'un projet de coproduction d'un nouveau magazine axé sur deux thèmes : la Mémoire, pour évoquer ce qui tient au patrimoine ou à l'histoire, la Création pour couvrir de manière vivante les domaines de l'expression culturelle.

◆ **Echanges de news TV**

- Relance et renforcement des échanges d'actualités méditerranéennes en coopération avec l'ASBU, l'UER et la COPEAM, qui seront coordonnés par l'ENTV depuis Alger.

◆ **Cinéma méditerranéen**

- Absolue nécessité d'étendre aux 12 pays partenaires les dispositions du programme MEDIA PLUS.
- Indispensable concertation entre créateurs, producteurs et distributeurs de l'industrie cinématographique euroméditerranéenne en vue de l'établissement d'une Charte commune assurant les conditions du développement de la création et le respect des ayants droit.

◆ **Patrimoine audiovisuel**

- Satisfaction quant au développement de CAPMED dont les premières réalisations démontrent qu'il est possible de renverser la tendance dans le difficile domaine de la sauvegarde, de la restauration et de l'utilisation des archives.
- Lancement d'une action concertée de même nature pour les archives du Sud-Est européen, action pouvant bénéficier d'un soutien financier dans le cadre du Plan de Stabilité.
- ◆ **Radio**
- Appréciation de la relance vigoureuse de la coopération radiophonique marquée, en particulier, par le lancement d'une coproduction multilingue sur le thème de l'olivier à laquelle participent déjà 7 stations.
- Mise en chantier de nombreuses initiatives : annuaire des festivals de musique méditerranéenne, jumelages inter stations, production de CD de compilations musicales.
- ◆ **Culture, Multimedia et Education à distance**
- Nécessité de rétablir une Commission Culture dont la vocation transversale permettra à la COPEAM, à travers ses multiples champs d'activités de participer pleinement à l'indispensable réflexion sur les Cultures méditerranéennes et la Culture commune qui en résulte.
- Réaffirmation de l'importance du rôle des médias électroniques dans le domaine de l'Education à distance, en particulier dans sa dimension multimédia.
- ◆ **Formation professionnelle**
- Réaffirmation de la primauté de la formation professionnelle qui, pourtant depuis 1996, a totalement disparue des préoccupations et programmes communautaires.
- Volonté des membres de l'Association de concentrer leurs efforts dans des actions de formation hautement spécialisée dans le cadre d'un plan concerté actuellement en voie d'élaboration.

L'Assemblée Générale a également pris en compte les constats établis et les recommandations émises par les Groupe de travail :

◆ **Euromed TV**

- Satisfaction devant l'émergence d'initiatives régionales méditerranéennes : Canal Corse, Beur TV et RAI Med. Concernant ce dernier projet, la RAI a souligné qu'elle entend le développer à travers une collaboration paritaire avec tous les partenaires potentiels, afin de faire de RAI Med une chaîne véritablement euroméditerranéenne.

- Souhait de voir ces nouveaux médias assurer entre eux les synergies interculturelles et régionales nécessaires.
- Absolue nécessité de relancer le concept d'une chaîne multilingue, interculturelle euroméditerranéenne (Euromed TV) et d'en assurer la reconnaissance et le développement pratique dans le cadre d'un « marché social, économique et culturel » qui ne peut être abandonné aux offres marchandes des grands groupes multinationaux de communication.
- ◆ **Portail électronique**
- Poursuite de l'étude de faisabilité visant à la création d'un guide électronique de programmes et d'un portail Euromed.
- ◆ **Femmes en Méditerranée**
- Organisation d'un séminaire portant sur la mise en place d'un plan de formation pour les femmes, la création d'un réseau d'informations sur leurs activités, l'analyse de l'image de la femme dans les médias, et des dispositions actuelles en matière d'égalité des chances pour les femmes communicatrices.
- ◆ **Festivals**
- Le groupe de travail, après état des lieux, décide de se transformer en un Groupe de coordination des Festivals méditerranéens et ce afin de répondre aux problèmes rencontrés par les professionnels.

Les professionnels réunis à Thessalonique souhaitent unanimement que soit renforcée la mise en place de réseaux d'informations par le développement du portail de la COPEAM (**Med Portus**), enrichi de nouvelles rubriques : marché on line, bourse de projets, vidéothèque d'échanges et de chat lines dédiées à chacune des Commissions et des groupes de travail. Med Portus doit devenir l'outil de communication interactif permettant l'échange permanent d'informations et de propositions notamment dans les domaines de la Production et de la Formation. L'Assemblée Générale charge le Comité de Direction et le Secrétariat Général d'atteindre ces objectifs.

Par ailleurs l'Assemblée Générale, à l'unanimité, a adopté le rapport du Président de l'Association, le rapport d'activités du Secrétaire Général, et, sur proposition du Président du Sous Comité financier, le bilan financier de l'exercice 2000 ainsi que le budget prévisionnel 2001.

Enfin l'Assemblée Générale, après avoir remercié l'ERT SA / ERT 3, les autorités Grecques et celles de Thessalonique pour leur hospitalité, a accueilli favorablement l'invitation présentée par le



Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen
المؤتمر الدائم للوسائل السمعية والبصرية في حوض البحر الأبيض المتوسط
Permanent Conference of Mediterranean Audiovisual Operators

Directeur Général de la Télévision Algérienne d'héberger, à Alger, en 2002, la IX^{ème} Conférence de la COPEAM.

En clôturant ses travaux, l'Assemblée Générale a adopté une résolution dans laquelle elle exprime sa vive inquiétude à l'égard des exactions dont sont victimes les journalistes palestiniens et les correspondants étrangers dans l'exercice de leurs missions au Proche Orient. La COPEAM dénonce les bombardements qui ciblent les bâtiments de la Radiotélévision Palestinienne – membre de la COPEAM - et demande au gouvernement israélien de s'abstenir de toute action hostile à l'égard des médias.

Thessalonique, le 31 mars 2001